



ASPECT SOCIÉTAL DU « DEVELOPPEMENT DURABLE »

Thématique: Education sensibilisation | Rubrique: Contributions

ASPECT SOCIÉTAL DU « DEVELOPPEMENT DURABLE »

- Place de l'Humain.

Le « développement durable » s'appuie sur trois piliers : économique, environnemental et sociétal. Car rien n'est faisable sans l'Humain ! Et, c'est dans cette logique, que lorsque les partenaires sociaux sont invités à s'exprimer sur des sujets comme la mixité dans l'entreprise et la place des femmes ou bien la conciliation des temps de vie, ce n'est pas au Ministère du Travail qu'ils se rendent, mais à celui du Développement durable ! Détaillons quelque peu.

- Constat du déséquilibre.

A ce jour, persiste toujours un écart de 25% entre le salaire moyen des hommes et celui des femmes... S'il faut être positif, alors soulignons que cela est infiniment mieux que dans les années 60 où cette différence flirtait avec les 50% ! Est-ce pour autant satisfaisant ? Bien évidemment non !

Est lié à cet aspect financier du déséquilibre, la ségrégation pratiquée dans l'attribution de responsabilités : d'une manière plus ou moins consciente, les différents acteurs de la vie professionnelle -tant masculins que féminins, du postulant à un poste au décideur- ont encore tendance à spécialiser le rôle social de l'homme et de la femme au détriment du potentiel de l'individu, quelque soit son sexe. Ce frein à l'égalité génère un « plafond de verre », un « plancher collant » qui empêche les femmes d'accéder en plus grand nombre à des postes de direction : L'exercice du pouvoir reste un apanage masculin...

Hommes et femmes ne sont pas en égalité dans l'entreprise : Plusieurs enfants, c'est plutôt favorable à la carrière d'un homme, et défavorable à celle d'une femme. C'est ce qui a été appelé la « notion de l'escalier inversé ».

- Une explication culturelle.

Ne nous voilons pas la face, la phalocratie y est pour beaucoup... En effet, à qui les lois -faites historiquement par les hommes- n'ont-elles régulièrement reconnu qu'une citoyenneté de second rang sinon aux femmes ?

Sans s'y étendre, il fallait mentionner ce travers... Cela étant fait, arrêtons nous sur un autre aspect.

Dans le cadre d'une société agricole, la répartition des tâches s'effectuait pour beaucoup sur base de la force physique : les hommes aux labours, à la forge, etc., les femmes -qui alors travaillaient toutes- s'occupant des animaux plus petits de la « basse-cour », de la préparation des repas nombreux car en ces temps, les ouvriers agricoles l'étaient également, sans oublier l'entretien des vêtements pourtant appropriés à des travaux difficiles dans les champs. La notion alors très forte d'« habits du dimanche » illustre, en creux, cette réalité d'une autre époque... Autre époque car la « révolution industrielle » est apparue et avec elle l'exode rural.

Mais les mentalités sont restées. Et les femmes se sont retrouvées en ville trop souvent « enfermées dans la cuisine »...

Bien sur, elles sont entrées dans ce qui est appelé « le monde du travail », parfois par la force de circonstances dramatiques, comme dans le contexte du premier conflit mondial, mais souvent aussi par une volonté active et positive d'émancipation comme la revendication du droit à l'éducation et du droit de vote pour n'en citer que deux.

Aujourd'hui, fort heureusement, plus personne ne taxe de « mauvaise mère » celle qui travaille, ce qui reviendrait à transformer la maternité en piège, et rares sont ceux qui osent encore professer que les femmes devraient rester « à la maison ». Il est admis dans la culture française que les femmes sortent de la sphère du privé.

Pourtant, l'écart de salaire indiqué dans les premières lignes de cet article illustre qu'encore aujourd'hui, les femmes sont considérées comme une force d'appoint et non comme un véritable moteur de l'économie.

Il faut en conséquences accepter de revisiter les rôles de l'homme et de la femme : l'homme doit prendre plus de place dans la famille, aux femmes de l'accepter et, conséquence logique, la leur évoluera dans l'entreprise.

- L'équilibre visé.

Le vocable « équilibre » nous vient du latin libra qui signifie balance. Il faut donc comprendre « forces égales » ou « égalité de forces ». En d'autres termes, il s'agit de casser la marginalisation dont les femmes font l'objet, sans pourtant jouer la carte de l'opposition, et encore

moins de la guerre des sexes car cet objectif ne pourra être atteint qu'avec les hommes et non pas contre eux... Sans oublier les métiers où se sont ces derniers qui, sans raisons objectivement défendables, sont minoritaires... Il faut donc favoriser une plus grande mixité, dans les différentes branches professionnelles, comme dans la hiérarchie.

« L'équilibre visé » disions-nous il y a quelques instants. Mais il faut parler au pluriel car un autre équilibre est aussi dans le viseur : la conciliation des temps de vie. Manquer d'équilibre en favorisant sa « carrière » au détriment de sa famille revient à risquer la pérennité de celle-ci : pour favoriser la conciliation de ces deux pôles indispensables à la réalisation et à l'épanouissement de soi, les solutions existent : création, de crèches interentreprises, de services de garde d'enfants malades, de repassage, d'horaires individualisés. Tout cela afin que les couples bi actifs aient à leur disposition toute une panoplie d'outils facilitateurs qui doivent se révéler comme étant de véritables passerelles reliant deux mondes qui ne sont pas antinomiques : vie professionnelle et vie familiale. Pour la femme, comme pour l'homme !

- Concrètement.

Comment dépasser le stade des « vœux pieux », des paroles sans lendemain, des intentions qui restent lettres mortes ? Comment œuvrer pour obtenir autre chose qu'un équilibre instable ou un équilibre précaire, ce qui serait pour le moins renversant ? Ou comment passer des actions sporadiques à l'enracinement de l'égalité professionnelle dans le quotidien de l'entreprise ?

Il nous est possible, par un changement de culture, de faire évoluer les mentalités. A commencer par la notre (croyons nous qu'au féminin « il regarde assis dans le salon la télévision » se dit « elle fait debout dans la cuisine la vaisselle » ?).

La concrétisation visée ne se fera pas non plus contre les employeurs mais avec eux, dans une perspective de dialogue, par la mise en place d'une communication visant à ce que ceux-ci demandent le « Label Egalité Professionnelle » AFAQ/AFNOR

Et il est préférable de parler mixité plutôt que parité car il serait regrettable que des quotas écartent des compétences...

Si ce qui est ambitionné ici semble irréaliste, il faut se remémorer qu'une des leçons apportées par l'Histoire est que « l'utopie d'aujourd'hui est la réalité de demain »...

- Pour conclure.

La LIBERTE de l'Humain passe par une EGALITE de droits pour les deux entités qui le compose. Et seule cette égalité, en excluant tout apartheid, permet une pleine FRATERNITE des sexes.

« Rester à la maison » est respectable et doit être respecté.

Si c'est un choix éclairé et partagé.

« Travailler » est respectable et doit être respecté.

Si c'est un choix éclairé et partagé.

Et dans des conditions juridiquement identiques avec des chances qui le sont donc également !

COLPIN Didier

Les liens connexes



[la dépêche sur Médiaterrre](#)

modéré par fbreuil